

MAÎTRE D'OUVRAGE



6 Rue de Thessalie - BP4439  
44241 LA CHAPELLE SUR ERDRE  
Tél : 02.28.01.28.30  
Email : direction.realisations@perion-immobilier.com

SUCÉ-SUR-ERDRE (44240)  
" La Mahère "

GEOMETRE - EXPERT



AGEIS  
3, rue de la Planchonnais  
44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE  
Tél : 02 51 85 02 03  
Email : nantes@ageis-ge.fr

PLAN DE VENTE

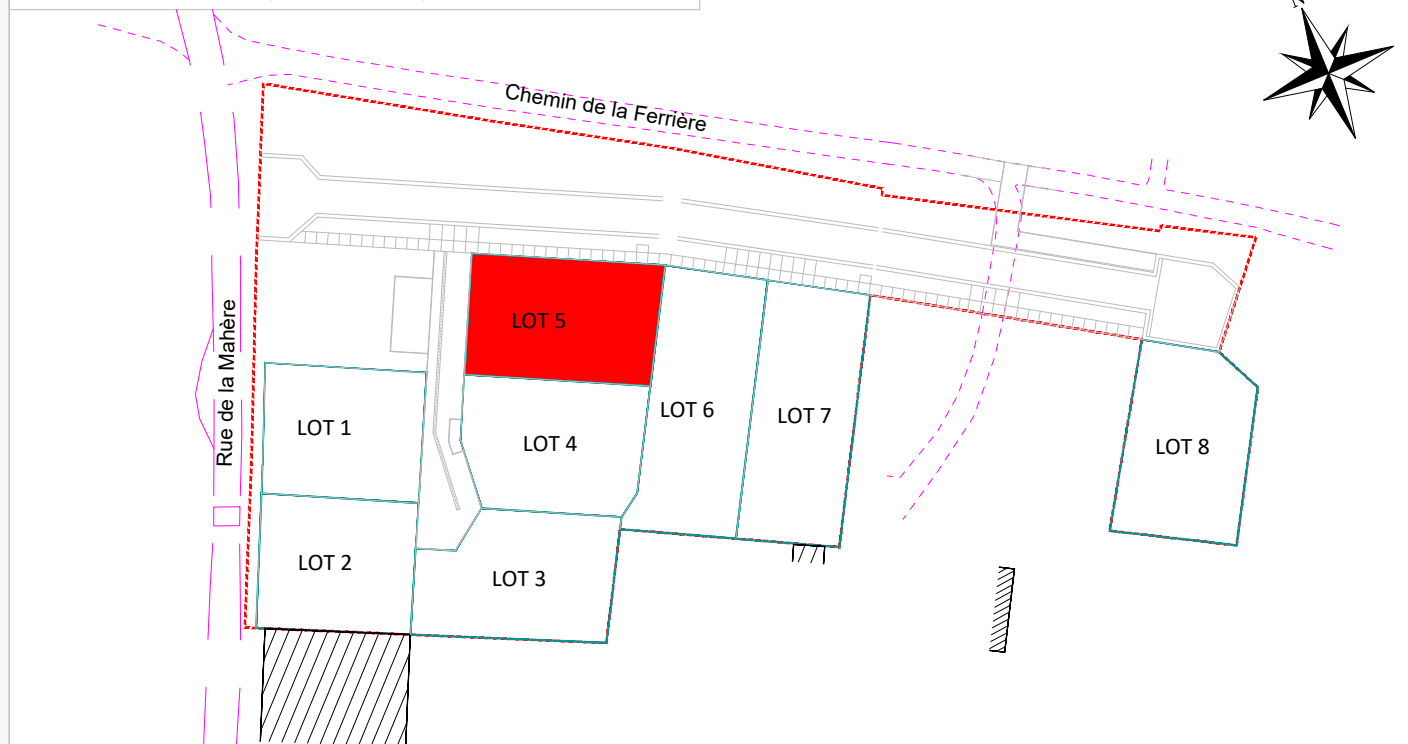
LOT n°5

Plan de Situation (sans échelle)



Surface	404 m <sup>2</sup>
Surface plancher/ Surf. imperméabilisée max	200 m <sup>2</sup> / 155 m <sup>2</sup>
Cadastre	YA n° 125-128 et 129
Servitude	OUI - tréfonds EU et EP
N° permis d'aménager	44201 22 E0002
Date de l'arrêté	17/08/2022
Dossier	20054-NAN-PDV

Plan de Localisation (sans échelle)



ARCHITECTE

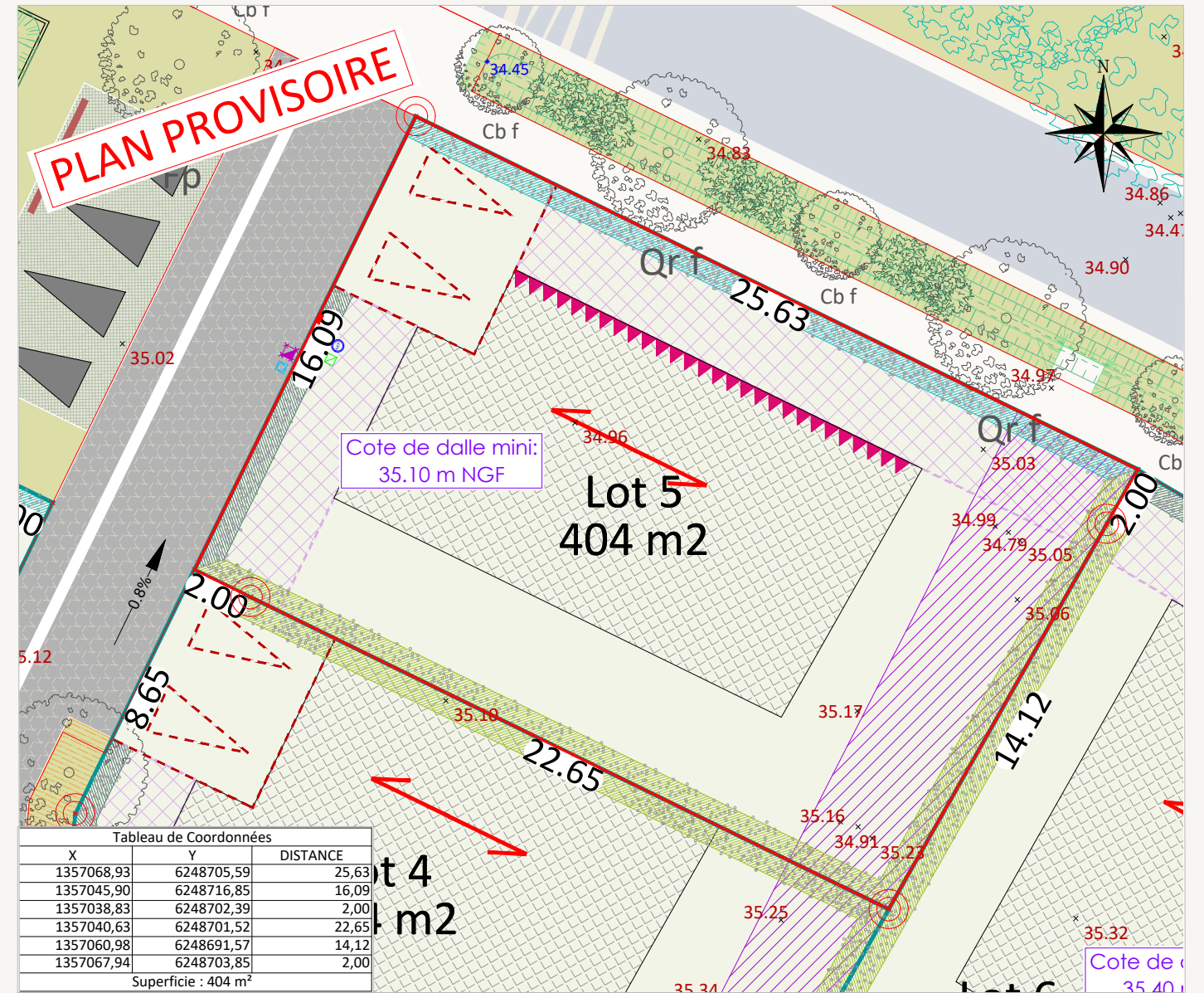
Dominique DUBOIS  
Architecte Urbaniste

Dominique DUBOIS  
13, Allée Guillaume Dupuytren  
44800 SAINT HERBLAIN  
Tél : 06 19 42 22 63  
Email : ddubois.archi@gmail.com

MAÎTRISE D'OEUVRE



AGEIS  
3, rue de la Planchonnais  
44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE  
Tél : 02 51 85 02 03  
Email : nantes@ageis-ge.fr



Rattachement planimétrique: RGF93 CC47  
Rattachement altimétrique: IGN69  
Echelle: 1/200  
Date d'édition: 22/09/2022

Tableau de Coordonnées

X	Y	DISTANCE
1357068,93	6248705,59	25,63
1357045,90	6248716,85	16,09
1357038,83	6248702,39	2,00
1357040,63	6248701,52	22,65
1357060,98	6248691,57	14,12
1357067,94	6248703,85	2,00
Superficie : 404 m <sup>2</sup>		

LEGENDE

	Périmètre de l'opération		Zone non-aedificandi pour tout type de construction
	Application cadastrale (limite non garantie)		Arbres tiges à planter à la charge de l'aménageur (nombres et position indicatives)
	Voie en enrobés noirs		Arbres existants à préserver
	Voie en enrobés clairs		Cote terrain naturel
	Trottoir en béton strié		Noue / bassin de collecte des eaux pluviales
	Voie en revêtement différencié de type résine		Potelets
	Zone d'implantation de la construction principale en R+1 ou R+comble (pouvant être adapté de + ou - 1m) (cf. PA10.1)		Aire de répurgation (de type gabion ou autre)
	Tabouret EP		Regard FT / Branchement AEP
	Piste cyclable en sablé stabilisé		Clôture privée de type 1
	Stationnement visiteur en revêtement drainant de type pavés à joints engazonnés		Clôture privée de type 2
	Lots libres		Clôture privée de type 3
	Espaces verts engazonnés ou plantés		Accroche obligatoire du volume principale ou secondaire de la construction sur un linéaire d'au moins 7m
	Servitude de tréfonds et de surplomb (cf. plans)		Accroche obligatoire du volume principal ou secondaire de la construction avec un traitement architectural de la façade
	Zone d'implantation de la construction principale en RDC (pouvant être adapté de + ou - 1m) (cf. PA10a)		Sens obligatoire du faîtage de la construction principale
	Tabouret EU		Parking privés et accès de lots position obligatoire ("enclave privative")
			Accès aux parcelles bâties
			Coffret Elec

AVERTISSEMENTS ET OBLIGATIONS

- Écoulement des eaux pluviales "Article 640 du code civil" : chaque acquéreur doit supporter sur son terrain l'écoulement naturel des eaux pluviales provenant des fonds supérieurs.
- L'aménageur se réserve le droit pour toute raison d'ordre technique d'implanter des bornes EDF 400 A ou des bornes pavillonnaires France Télécom sur les lots.
- La position des ouvrages techniques (branchements, coffrets, candélabres, grilles et végétaux, etc...) est donnée à titre indicatif. Elle est susceptible d'être modifiée par le maître d'ouvrage. La position des ouvrages techniques devra être vérifiée avant le démarrage de la construction.
- Les cotes de dalle devront impérativement tenir compte des cotes projet voisine de l'opération, afin notamment de respecter les normes PMR visées par le décret n°2006-1658 du 21 Décembre 2006.
- Les acquéreurs des lots ne pourront s'opposer à la réalisation d'une fondation à l'intérieur des lots, rendue nécessaire pour la pose des bordures prévues en limite de propriété.
- Les points altimétriques au niveau des lots sont indicatifs. Ils correspondent au levé réalisé avant aménagement d'ensemble du lotissement.
- Les superficies des lots sont données à titre indicatif. Elles sont susceptibles d'être modifiées après le bornage définitif des lots.